



COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MARS 2019, 20 HEURES 00 A LA SALLE DES FETES d'ANDELOT-BLANCHEVILLE

Etaient présents : Mmes Mrs, BARAUX Philippe, BECUS Annie, BEGIN Dominique, BILLETTE Raphaël, BOULART Michel, BRAYER Jean-Claude, BRIZION Pierre, CABOCHE Jean-Claude, CHAPITEL François, CHARLET Monique, COLAS Jean-Pierre, COSSON Claude, COURTIER Vincent, DAL BORGIO Michel, DESNOUVEAUX Gilles, DUPONT Jacky, ECOSSE Jean-Pierre, FABRE Frédéric, FLAMMARION Marie-Claude, GARLINSKI Fabrice, GRAILLOT Michel, GUNTHER Jean-François, HASELVANDER Jonathan, HASSELBERGER Laurent, JACQUEMIN Monique, JOFFROY Marie-France, KOMONS Marie Laurence, LACROIX Nicolas, LADIER Gisèle, LENE Gérard, LIMAUX Christophe, LUISIN Bernard, MARIE Marie-Agnès, MARTINS François, MASSAUX André, MATHIEU Guillaume, MOCQUET Thierry, MONGIN Françoise, MOUZON Jean-Claude, NUFFER Jean-Philippe, PAROT Sylvie, PERRIN Florent, PETIT Didier, RALLET René, SIMONNOT Guy, SZYMCZYK Jacky, THEVET Sophie, TRELAT VALLON Françoise, VENTRI Jean-Claude VOLOT Julien, soit 50 représentants des communes sur 78

Excusés : Mmes Mrs, BOURG Béatrice, DESCHIEN Michèle, VARIS Jessica, BORTOLOT Thierry BOUVENOT Francis CAMPION Dominique, DUFÉY Jean-Claude, EMPRIN Jean-Pierre, GODARD Gilles, GRAILLOT Philippe, GUY Bernard, KLEIN Jean-Claude, LAMBERT Pierre-Jean, LAUMONT Jean-Claude, LIEGEOIS Gilles MAGNIEN Eric, MARRAS Laurent, MASONI Bruno, MATHIEU Patrick, PATZOUENKOFF Julien, PERNY Jean-Claude, RAVENEL Jean-Pierre, RENARD Daniel, ROGI Christophe, ROQUIS Claude, ROUYER Emmanuel, RUIZ Albert, THOMAS Francis.

Pouvoirs :

Monsieur Jean-Claude PERNY a donné pouvoir à Madame Sylvie PAROT
Madame Béatrice BOURG a donné pouvoir à Monsieur Claude COSSON
Monsieur Bruno MASONI a donné pouvoir à Madame Gisèle LADIER
Monsieur Bernard GUY a donné pouvoir à Monsieur Michel DAL BORGIO
Monsieur Albert RUIZ a donné pouvoir à Madame Marie-Laurence KOMONS
Madame Michèle DESCHIEN a donné pouvoir à Madame Annie BECUS
Monsieur Philippe GRAILLOT a donné pouvoir à Monsieur Thierry MOCQUET
Monsieur Daniel RENARD a donné pouvoir à Monsieur Julien VOLOT
Monsieur Patrick MATHIEU a donné pouvoir à Monsieur Jonathan HASELVANDER
Madame Jessica VARIS a donné pouvoir à Monsieur Jean-François GUNTHER

Secrétaire : Madame Sylvie PAROT

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 FÉVRIER 2019 A HUILLIECOURT

Le compte-rendu de la séance du 28 février 2019 à Huilliecourt ne soulève pas d'observation.
Il est adopté à l'unanimité.

2. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Le Président, Nicolas Lacroix, souhaite présenter les orientations budgétaires 2019 avant le vote des budgets annexes car certains éléments contenus dans les Orientations Budgétaires ont une incidence sur ces budgets. Cette présentation ne donne pas lieu à un vote du Conseil Communautaire.

La Communauté de Communes se doit de stabiliser ses compétences et de les exercer pleinement.

Certaines sont coûteuses en fonctionnement, en charge de personnel principalement, d'autres nécessitent de lourds investissements.

La CCMR doit donc adapter l'exercice de ses compétences à ses ressources ou se donner les moyens de ses ambitions.

LES RESSOURCES

Du fait de la fusion et de la prise de nouvelles compétences les dotations de fonctionnement sont stables voire en légère augmentation. (Elles approchent les 240 000 euros).

De nombreuses conventions ou contractualisations peuvent permettre d'aller chercher des financements pour les actions et les investissements prévus :

- **Convention avec la Caisse l'Allocation Familiale (convention territoriale globale de services aux familles) dans les domaines du sport, de la santé, de l'éducation, de la jeunesse...**
- **Contrat de ruralité avec l'Etat et la Région, validé par la CCMR, en attente de signature**
- **POCE (Pacte Offensive Croissance) signé en janvier avec la Région. Il vise les projets structurants en matière de développement économique**
- **Projets de conventionnement avec le Conseil Départemental, conventionnement avec le GIP Haute-Marne.**

Le président ne souhaite pas user du levier fiscalité pour l'instant. Cette année les taux appliqués sur l'ensemble de la CCMR seront identiques, ce qui n'était pas le cas les années précédentes compte-rendu du lissage des taux réalisé par la Direction des Finances Publiques suite à la fusion de 2017 (voir document en annexe).

La CCMR devra en revanche faire appel à l'emprunt pour financer le reste à charge de ses investissements. Cela ne posera pas de problème car la Communauté de Communes n'est pas lourdement endettée (112 €/habitant).

Notre CAF brute (Capacité d'Autofinancement Financement) s'améliore, elle est passée de 330 000 € en 2017 à 396 000 € en 2018.

Les plans de financement pour les investissements 2019 doivent être encore affinés et pourront être améliorés.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVUES POUR 2019

Bâtiment communautaire à Illoud : 967 000 € TTC pour la construction et 20 000 € TTC pour le mobilier et l'informatique. Cela correspond à l'ensemble des travaux et à l'installation de la Communauté de Communes qui est prévue en fin d'année

Maison Médicale de Breuvannes : 617 000 € TTC, pour l'achat de la Maison Médicale actuelle et l'ensemble des travaux d'extension. L'ensemble des travaux a été budgété même s'il est probable qu'ils se terminent en 2020.

Voirie (voirie communautaire et voie verte entre Andelot et Rimaucourt): 700 000 € TTC

Bâtiments scolaires (accessibilité, mise aux normes électriques et achats de petits mobiliers) : 120 000 TTC

Equipements numériques des écoles dans le cadre du plan ENIR 2 : 55 000 € (Prise en charge à 50% par l'Etat).

Cantine d'Andelot : 100 000 TTC (études et début des travaux)

Bâtiments petite enfance : 10 000 € TTC

Camping des Hirondelles : mise aux normes électriques votée en 2018 et plomberie sanitaire : 20 000 € TTC

Poursuite du PLUI : 80 000 €

Il convient également d'inscrire des **Crédits d'études** pour les immobiliers d'entreprises, les équipements sportifs pressentis pour être déclarés d'intérêt communautaire (état des lieux et prévision des travaux à effectuer dans les prochaines années),...

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

Les prévisions de charges de personnel sont en légère hausse par rapport au CA 2018 : sont prévus au Budget Général 346 000 €, au Budget affaires scolaires 586 840 €, au Budget petite enfance 353 476 €

Cela est dû à la prise en compte du DGS sur une année entière, au recrutement d'un agent administratif à temps plein au lieu de 10h par semaine décidé fin 2018 et à la fin des contrats aidés.

Les études sur les règlements (document unique, protection des données personnelles et règlement du personnel) doivent être faites et nécessiteront un appui par un prestataire extérieur.

Pour le développement de la compétence « **promotion du tourisme** », un budget de 35 000 € est prévu sur 6 mois

Il est également prévu des subventions aux associations culturelles ou d'animation du territoire (20 000 €) et aux associations sportives (35 000 €)

Pour l'opération façades 20 000 € seront budgétés, ainsi que 22 000€ pour le PIG multithématiques

3. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 BUDGETS ANNEXES **Délibération 2019-32**

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

DECLARE que les comptes de gestion relatifs aux :

- Budget annexe : SPANC
- Budget annexe : Cyclo-Rail
- Budget annexe : Contrôle Technique
- Budget annexe : La Poste
- Budget annexe : Projet touristique
- Budget annexe : Petite Enfance

dressés pour l'exercice 2018 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

AUTORISE le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018, AFFECTATION DES RESULTATS ET VOTE DES BUDGETS ANNEXES.

BUDGET ANNEXE SPANC CA 2018 Délibération 2019-33

Monsieur Nicolas LACROIX, Président de la CCMR, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Compte Administratif Budget annexe SPANC 2018,
- **DECIDE** d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

Budget SPANC	Dépenses	Recettes	Report	Résultat Clôture 2018	Affectation Résultat	
Investissement	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement	15712	22210	916,15	7414,15	002	7414,15

BUDGET ANNEXE SPANC BP 2019 Délibération 2019-34

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le Budget Annexe SPANC Primitif 2019,

Section de fonctionnement

Dépenses-recettes : 27 414euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes : 0 euros

BUDGET ANNEXE CYCLO RAIL CA 2018, Délibérations 2019-35

Monsieur Nicolas LACROIX, Président de la CCMR, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Compte Administratif Budget annexe Cyclo-Rail 2018,
- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

:	Dépenses	Recettes	Report	Résultat Clôture 2018	Affectation Résultat	
Investissement	1933,63	0.00	1398,33	-535,30	001	535,30
					1068	535,30
Fonctionnement	7186,08	10580,27	69485,99	72880,18	002	72344,88

En précision de la présentation du budget, Monsieur Jonathan HASELVANDER indique que la délégation de service public à l'exploitation du cyclo-rail arrive à échéance fin 2020 et qu'il convient de songer à son renouvellement. La commission Tourisme/Patrimoine/Culture a émis un avis favorable à l'utilisation de ce même mode de gestion à l'avenir, tout en indiquant qu'il conviendra de se pencher sur les obligations du délégataire en matière de gros entretien des voies car celui-ci nécessite des moyens techniques conséquents.

BUDGET ANNEXE CYCLO RAIL BP 2019 Délibération 2019-36

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le Budget Annexe Cyclo-Rail Primitif 2019,

Section de fonctionnement

Dépenses-recettes : 83 248,48 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes : 7 577,16 euros

BUDGET ANNEXE CONTROLE TECHNIQUE CA 2018 Délibération 2019-37

Monsieur Nicolas LACROIX, Président de la CCMR, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Compte Administratif Budget annexe Contrôle Technique 2018,
- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Dépenses	Recettes	Report	Résultat clôture 2018	Affectation Résultat	
Investissement	11985,18	11450,47	-11450,47	-11985,18	001	11985,18
					1068	11985,18
Fonctionnement	2864,41	14862,60	10609,63	22607,82	002	10622,64

BUDGET ANNEXE CONTROLE TECHNIQUE BP 2019 Délibération 2019-38

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le Budget Annexe Contrôle Technique Primitif 2019,

Section de fonctionnement

Dépenses-recettes : 25 485,24 euros

Section d'investissement

Dépenses - Recettes: 24 530,18 euros

BUDGET ANNEXE LA POSTE CA 2018, Délibération 2019-39

Monsieur Nicolas LACROIX, Président de la CCMR, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Compte Administratif Budget annexe La Poste 2018,
- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Dépenses	Recettes	Report	Résultat clôture 2018	Affectation Résultat	
Investissement	25353,37	24 467,15	-7 643,15	-8 529,37	001	8 529,37
					1068	8529,37
Fonctionnement	19 897,04	31 943,56	62 517,68	74 564,20	002	66034,83

BUDGET ANNEXE LA POSTE BP 2019 Délibération 2019-40

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le Budget Annexe La Poste Primitif 2019,

Section de fonctionnement

Dépenses-recettes : 98 726 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes : 60 380 euros

BUDGET PROJET TOURISTIQUE CA 2018 Délibération 2019-41

Monsieur Nicolas LACROIX, Président de la CCMR, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 58 voix Pour et 1 voix Contre

- **APPROUVE** le Compte Administratif Budget annexe Projet Touristique 2018,
- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Dépenses	Recettes	Report	Résultat clôture 2018	Affectation Résultat	
Investissement	3 588	31 272,30	52671,65	80355,95	001	80355,95
Fonctionnement	37 294,85	47 154	-4398,24	5460,91	002	5460,91

BUDGET ANNEXE PROJET TOURISTIQUE BP 2019 Délibération 2019-42

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 59 voix Pour et 1 voix Contre

VOTE le Budget Annexe Projet Touristique Primitif 2019,

Section de fonctionnement

Dépenses-recettes : 42 560 euros

Section d'investissement

Dépenses - Recettes: 111 175 euros

BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE CA 2018, Délibération 2019-43

Monsieur Nicolas LACROIX, Président de la CCMR, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Compte Administratif Budget annexe Petite Enfance 2018,
- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

	Dépenses	Recettes	Report	Résultat	Affectation Résultat	
Investissement	3865,31	19570,15	2435,12	18139,96	001	18139,96
Fonctionnement	468664,93	410377,03	89520,87	31232,97	002	31232,97

BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE BP 2019 Délibération 2019-44

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le Budget Annexe Petite Enfance Primitif 2019,

Section fonctionnement

Dépenses-recettes : 510 063,99 euros

Section d'investissement

Dépenses – Recettes : 31 009,95 euros

A l'issue du vote, Monsieur Julien VOLOT questionne sur les soucis rencontrés avec les toitures des deux crèches intercommunales. Le Vice-Président délégué, Pierre Brizion, lui répond qu'aucune nouvelle infiltration n'a été constatée lors de la saison hivernale et que l'on peut donc considérer que les problèmes sont résolus.

5. DEMANDES DE SUBVENTIONS

En lien avec le secteur de la petite enfance, deux demandes de subventions sont présentées au conseil :

RAM : Demande de subvention

Dans le cadre de la mise en place du logiciel GRAM, qui permet de recenser les éléments statistiques et d'activité de la structure RAM, le Président présente les devis pour l'acquisition du matériel informatique et du logiciel et le plan de financement.

Libellé	Dépenses H.T.	Financement	
		CAF 52	Maître d'Ouvrage
		40%	60%
Matériel Informatique	1 129,93	451,97	677,96
Logiciel	2 022,50	809,00	1 213,50
TOTAL	3 152,43 €	1 260,97 €	1 891,46 €

Le conseil communautaire après en avoir délibéré,

- **INSCRIT** en investissement cette dépense au BP 2019
- **ACCEPTE** le plan de financement proposé
- **DECIDE** de déposer un dossier de demande de subvention à la CAF de la Haute-Marne
- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Programme d'investissement des multi-accueils Boubie et Titou/ Demande de subvention

Dans le cadre du programme d'investissement 2019 des multi-accueils, le Président propose de déposer des demandes de subvention pour l'aménagement d'un coin d'activités à la crèche dénommée « Boubie » et un coin de lecture à la crèche dénommée « Titou »

Le plan de financement est le suivant :

Libellé	Montant de la dépenses HT	Financement	
		Subvention CAF 80%	Participation du maître d'ouvrage
2 tables extérieures + 16 chaises extérieures :	502.33 €	401.86 €	100.47 €
2 parasols déportés + 2 pieds	531.00 €	424.80 €	106.20 €
2 bancs extérieurs pour enfant	289.00 €	231.20 €	57.80 €
TOTAL	1 322.33 €	1 057.86 €	264.47 €

⇒ Pour l'aménagement d'un coin lecture pour le multi-accueil Titou

Libellé	Montant de la dépenses HT	Financement	
		Subvention CAF 80%	Participation du maître d'ouvrage
Poufs cocon et coussins	643.83 €	515.06 €	128.77 €
Bibliothèque et Bacs tissu	317.06 €	253.65 €	63.41 €
Livres	250 €	200 €	50 €
TOTAL	1 210.89 €	968.71 €	242.18 €

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **INSCRIT** en investissement ces dépenses au Budget Primitif Annexe « Petite Enfance » 2019
- **ACCEPTE** le plan de financement proposé
- **DECIDE** de déposer un dossier de demande de subvention à la CAF de la Haute-Marne.
- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Dates des prochaines réunions :

Mardi 02 avril : Bureau communautaire à Breuvannes en Bassigny (18h30)

Mardi 09 avril : Conseil communautaire à Chalvraines, vote du budget principal et du budget scolaire (20h00)

Interventions des conseillers :

Monsieur Guillaume MATHIEU demande des précisions sur la mise à disposition du camping, « Les Hirondelles » et sur la réalisation d'un état des lieux lors de l'entrée de l'exploitant dans le cadre de l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public. Monsieur Claude COSSON lui répond qu'en raison des travaux de mise aux normes électriques et de plomberie à venir, cet état de lieux sera fait à leurs issues.

Monsieur Gilles DESNOUVEAUX fait état de la rencontre de certains maires avec les services de la Gendarmerie Nationale et du constat de la recrudescence des incivilités dans les communes. Il indique que les arrêtés de police pris par les maires ne sont pas respectés. Il demande s'il y a une possibilité de travailler au niveau de l'intercommunalité sur ce sujet.

Le Président, Nicolas LACROIX, lui répond que le problème n'est pas d'actualité mais qu'il y a lieu de rester vigilant sur cette question.

Monsieur Gilles DESNOUVEAUX informe les conseillers que certaines communes ont intenté une action au Tribunal Administratif contre l'augmentation des contributions versées au SDIS 52. Il indique que les élus qui voudraient s'associer à cette démarche peuvent se manifester auprès de lui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 35.

Monsieur Nicolas LACROIX



Président



Madame Sylvie PAROT



Secrétaire de Séance